



# Decision Rodifactive

## V - ARRETE ET SIGNATURES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 18  
 Nombre de suffrages exprimés : 24  
 VOTES :  
 Pour : 24  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/01/2024

Présenté par (1),  
A. Raule, le 05/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*  
A. Raule, le 05/02/2024  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. Laurent RICHARD	
002. Olivier LEPRETRE	
003. Sidonie KARM	
004. Hervé CAMARD	
005. Sylvie BIGAY	
006. Jean-Christophe SEGUIER	
007. Caroline QUINET	
008. Alain SENNEUR	
009. Philippe CHOLET	
010. Chantal JANCEK	
011. Arnel MANTRAND	
012. Denis COURTOT	
013. Bertrand GIBERT	
014. Sylvain LANGLOIS	
015. Laurence MERVOYER	
016. Faustine URBAIN	
017. Hajer RIVIERE	
018. Samuel COLLIN	
019. Thomas LECOT	
020. Jérémy DEVERS	



**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

021. Aude GUERITEAU	
022. Clémence CANUS	
023. Florianne ALLIX	
024. Mélanie RAULT	
025. William FALCHETTO	
026. Amina DEMBRI COHEN	
027. Aline READ	
028. Djamel ALIOUANE	
029. Elise GUERET MAGNE	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.